

AFP

## **Polémique sur le choix d'un terrain pour des Roms à Marseille**

Le 01/10/2009 à 17:50

La préfecture des Bouches-du-Rhône a annoncé jeudi qu'un terrain situé dans un quartier populaire du nord de Marseille serait aménagé pour l'accueil et l'intégration de Roms, une décision qui provoque l'ire de la maire de secteur, d'habitants et d'associations.

Avec les collectivités locales et les associations "nous nous sommes mis d'accord sur un projet d'action", a déclaré à la presse le secrétaire général adjoint de la préfecture, Christophe Reynaud, confirmant des informations du quotidien La Provence.

Sur les quelque 3.000 Roms recensés sur Marseille, environ 150 parmi "les familles qui souhaitent s'intégrer" pourront être accueillis sur le site d'une ancienne gendarmerie dans le XVe arrondissement, et bénéficier d'un accompagnement personnalisé d'ici la fin de l'année, selon la préfecture.

La sénatrice et maire du 8e secteur Samia Ghali (PS) s'y oppose farouchement. "On a déjà beaucoup de problèmes liés aux cités et aux misères sociales. Or les Roms sont une population en grosse difficulté et ce n'est pas arranger les choses que de les enclaver encore", a-t-elle fustigé.

"L'Etat ferait mieux d'intervenir dans les cités où la drogue et les armes circulent comme des bonbons plutôt que de nous rajouter des problèmes", a poursuivi Mme Ghali, soulignant que le terrain choisi était bordé par l'autoroute d'un côté, des cités de l'autre.

"Pour l'instant nous n'avons que ce terrain. Nous sommes déterminés, nous voulons agir et nous agissons", a affirmé M. Reynaud en réponse à la colère de Mme Ghali, partagée selon elle par le Comité d'intérêt de quartier.

L'association Rencontres tsiganes a exprimé "une réserve majeure" sur le choix de ce terrain et refusé de prendre part au choix des familles qui bénéficieraient de cet accompagnement. "Nous nous refusons de faire le tri entre les méchants et les bons", a indiqué Alain Fourest, son président. "Et que ferait-on des 350 autres familles?"

La préfecture a été claire: "La liberté de circuler est une chose, celle de s'établir en est une autre, toutes les personnes ici ne peuvent pas rester", a dit M. Reynaud, évoquant les aides financières proposées aux Roms pour qu'ils regagnent volontairement leur pays d'origine, essentiellement la Roumanie et la Bulgarie.